

Consignes de sécurité

1. J'utilise un vélo en parfait état mécanique avec un équipement conforme à la réglementation.
2. Je suis titulaire d'une assurance qui couvre les risques encourus dans le cadre de mes activités cyclistes
3. Je respecte le Code de la route en tous lieux en toutes circonstances.
4. Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(ète).
5. Je maîtrise ma vitesse et j'adapte mon comportement aux conditions de circulation.
6. Je prends les dispositions pour être visible de jour et de nuit.
7. J'emporte un nécessaire de réparation, une trousse de 1re urgence et une carte détaillée du parcours.
8. Je respecte la nature et son environnement.
9. Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi.
10. Je choisis un parcours en rapport avec mes capacités physiques.
11. Je ne prends aucun risque inutile dans les descentes.
12. Je porte toujours un casque.
13. Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident,
14. J'observe les consignes des organisateurs lors d'une randonnée.
15. Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers de la route.
16. Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
17. Je préviens l'organisation en cas d'abandon.

Numéro d'urgence : 112 * Pompiers : 18 * Samu : 15

Mailhous :

Référent Brevets (Jacques Robert) : 06 2022 3026

Président (Alain Carles) : 06 4523 6973